



AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle de perception

Est par la présente donnée par la soussignée, Directrice générale, greffière-trésorière de la susdite municipalité

QUE Conformément à l'article 1007 du code municipal, le rôle général de perception pour l'année 2025 est maintenant complété et déposé à mon bureau, situé au 219, rue Communautaire à Belcourt.

QU'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes aux contribuables dans le délai imparti, conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec* et de la *Loi sur la fiscalité municipale* ;

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance du rôle général de perception au bureau de la Municipalité, situé à l'adresse mentionnée ci-haut, selon les modalités suivantes : de 9h à 12h et de 13h à 16h, les mardis, mercredis et jeudis.

Donné à Belcourt
Ce 13 février 2025

Nathalie Lizotte
Directrice générale
Greffière-trésorière